

travail social amènent à un changement brutal du paradigme du travail social, sans compter que la méthode est jugée trop opaque et autoritaire. De plus, reconnaissant et défendant l'intérêt de l'alternance intégrative, ils dénoncent les choix économiques et le manque de moyens.

Aussi, les auteurs souhaitent faire bouger les lignes, demandent toute la place de la clinique, rappellent l'urgence de reconstruire une doctrine sociale globale et de solidarité...

Ce livre, qui prend position radicalement, suscitera sans doute soit des félicitations, soit des débats, voire des désaccords. Les auteurs présentent en effet des analyses historiques et sociales pertinentes mais en arrivent finalement presque toujours à des jugements forts, négatifs et durs. Or, dans l'évolution du travail social, dans les politiques comme dans les formations et les pratiques, on observe également des aspects positifs à soutenir. C'est dommageable qu'ils ne soient pas reconnus mais plutôt écrasés dans ce livre. « Colère et fierté » est une position à la fois intéressante et discutabile telle qu'elle est posée par cet ouvrage.

Brigitte Bouquet

176

Joseph ROUZEL (sous la direction de), *La posture du superviseur. Supervision, analyse des pratiques, régulation d'équipes*, Toulouse, érès, collection « Psychanalyse et travail social », 2017, 192 p.

*La posture du superviseur* est un recueil de témoignages rédigés par quatorze superviseurs d'équipe, en majorité psychanalystes. Une bonne partie des rédacteurs et rédactrices ont été formés ou forment à Psychasoc, ce qui donne à ce travail une orientation particulière, basée sur la clinique psychanalytique. Les quatorze auteurs décrivent leur travail de supervision d'équipes, les conditions dans lesquelles il s'exerce, témoignent d'une pensée en cours d'élaboration sur la supervision. Ils montrent comment ils assurent la consistance et la légitimité de leur place, exposent leurs pratiques et « s'exposent », font part de leurs doutes et de leurs tâtonnements.

Au départ de l'ouvrage, Joseph Rouzel, pour qui le recours à la supervision est une nécessité, rappelle qu'il la conçoit comme un « espace psychique transférentiel » où des professionnels, pris dans le fonctionnement institutionnel et dans le mode psychique des personnes qu'ils accompagnent, peuvent se dégager des émotions qui les engluent, et favoriser un déplacement. Ensuite Jean-Pierre Lebrun explore comment la supervision s'insère dans les défaillances de l'action collective actuelle, dues à « l'abus de pouvoir et [aux] ravages de l'impouvoir », risquant de mettre en difficulté le fonctionnement démocratique. Puis les autres auteurs s'expriment.

Vie Sociale n° 21

Pour être superviseur, outre pouvoir repérer, vivre et utiliser les transferts, il faut une solide expérience des groupes et de l'institution. Alors que les professionnels de la relation d'aide sont de plus en plus confrontés à des sujets présentant des déstructurations profondes associées à de graves difficultés sociales et familiales, la supervision permet le déploiement du transfert dissocié, se fait à partir de la part professionnelle de la personnalité. De plus, la discrétion du superviseur est importante, son engagement et sa prise de risque sont nécessaires, afin que sa place opère en guise de « cellule de désenvoûtement ».

Le travail de supervision doit pouvoir être également repris autrement dans d'autres instances institutionnelles, sous peine de risquer de rester lettre morte. L'exemple donné est celui des répercussions positives de l'écriture à partir des situations exposées en séances d'analyse des pratiques.

Mais les difficultés et limites de la supervision existent et sont questionnées. D'une part, parler de la posture du superviseur conduit à parler d'imposture, ressentie quand il n'y a pas de réponse aux questions, et quand on ne sait pas quoi dire face à une problématique qui s'expose. D'autre part, la demande de supervision peut se poser dans le cas d'un conflit institutionnel violent. Le transfert négatif envers le superviseur qui occupe la place d'un autre trop menaçant entrave toutes ses tentatives de mise au travail. Il est devenu le mauvais objet. Il y a des possibilités de requestionner la pertinence du dispositif. Enfin, dans « le ça-voir » du superviseur, la réponse systématique en termes de savoir est dénoncée et l'évolution est nécessaire.

Ainsi, comme le dit Joseph Rouzel, il faut tenir la position du repérage symbolique, et incarner la posture qui relève du réel. Ce livre le montre bien dans le cadre essentiellement de la psychanalyse et notamment du concept du transfert. Mais plus généralement, la supervision ne relève pas seulement d'un acte thérapeutique. Son histoire est ancienne dans le travail social où la supervision constituait une formation, avec l'objectif de prévenir, de soutenir les professionnels dans leurs responsabilités et leurs engagements, d'identifier les différents niveaux en jeu, tant historiques, institutionnels, organisationnels, dans l'inter et l'intrasubjectif, et de travailler sur les écarts entre l'idéal, le prescrit et le réalisé.

Brigitte Bouquet